



Travaux relatifs à la réhabilitation des réseaux d'assainissement

Plateforme du Bâtiment
220 Boulevard de la Villette
75019 PARIS

Compte-Rendu de la réunion de chantier du 12 Novembre 2024 à 08h30

Intervenants	Représentants	Téléphone	E-mail	P	E	A	C	D
<u>Maître d'Ouvrage :</u> ASL Flandre Sud	M. THOMAS	06 07 04 66 88	contact@scimt.fr	X			X	X
	M. PETRA	-	alexandre.petra@rivp.fr			X	X	X
	M. AUDIBERT	-	cyril.audibert@segens.fr			X	X	X
<u>Gestionnaire de copropriété :</u> OLLIADÉ	M. HESS	01 55 90 58 67	olivier.hess@olliade.fr	X		X	X	X
	M. ALVAREZ	01 55 90 58 65	andres.alvarez@olliade.fr			X	X	X
<u>Locataire :</u> LA PLATEFORME DU BÂTIMENT (LPDB)	M. GENC	07 86 64 15 07	murat.genc@laplateforme.com	X			X	X
	M. HUIN	06 86 26 29 23	benjamin.huin@laplateforme.com			X		X
<u>Entreprise Travaux :</u> LAVILLAUGOUET	M. DE MOULINS	06 18 38 75 75	im@lavillaugouet.fr			X		X
	M. LUREL conducteur travaux	07 60 02 05 30	lu@lavillaugouet.fr			X	X	X
<u>Coordinateur SPS :</u> CODI-BAT	M. MUNIER	06 60 36 70 28	contact@codibat.net			X	X	X
<u>Maître d'Œuvre :</u> B3E	M. DORBEAUX	07 56 88 58 05	a.dorbeaux@b3e-bet.fr	X			X	X
	M. RENAULT	06 60 36 24 04	n.renault@b3e-bet.fr		X			X

LEGENDE : P : Présent - E : Excusé - A : Absent - C : Convocation prochain RDV - D : Diffusion

Sans remarque(s) sur le compte-rendu de réunion suivant dans **un délai de 5 jours à compter de sa réception**, le compte-rendu sera approuvé par tous les destinataires.

Il est rappelé aux Entrepreneurs que les notes du présent compte-rendu ne sont que la confirmation des ordres, instructions et observations donnés ou formulés sur le chantier et qu'il leur appartient, au moment du RDV de chantier, d'enregistrer les éléments qui les concernent, la date de réception du présent compte-rendu ne pouvant en aucune façon, être une excuse aux retards apportés dans la fourniture des plans d'exécution et la réalisation des travaux.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : Jeudi 05 Décembre 2024 à 10h00

OBSERVATIONS

GÉNÉRALITÉS

Il est rappelé par le MOE que l'entreprise devra :

- Respecter le code du travail (aucun travail clandestin),
- Respecter la protection des personnes, les règles de sécurité et l'environnement,
- Respecter le CCAP et le CCTP

Il est rappelé que les travaux supplémentaires ne sont pas autorisés, et que seul le MOA pourra donner son accord sur la réalisation d'éventuels travaux dont la nature ne pouvait être prévue à l'origine de l'étude

Il est rappelé à l'entreprise de prévoir pour le personnel les moyens nécessaires concernant la sécurité collective et individuelle sur le site

ADMINISTRATIF

OS transmis le 24/05/24

Les situations de l'entreprise devront être envoyées au MOE pour validation

Les réunions de chantiers ont été planifiées les mardis à 8h30.

Pour une simplification et une clarté des échanges lors du chantier, il est demandé un point d'entrée pour l'entreprise et pour le dépôt pour les besoins opérationnels et d'encadrement. Les personnes à solliciter seront les suivantes :

Opérationnel :

PDB : Murat Genc (mail : murat.genc@laplateforme.com; tel : +33 7 86 64 15 07)

Entreprise : Jérôme Lurel (mail : lu@lavillaugouet.fr; tel : 0760020530)

Encadrement :

PDB : Benjamin Huin (mail : benjamin.huin@laplateforme.com ; tel : 0686262923)

Entreprise : Jacques De Moulins (mai : jm@lavillaugouet.com ; tel : 0618387575)

INSTALLATION DE CHANTIER

Date de début des travaux prévue le **30/09/24** pour une durée de **14 semaines**

Zones validées avec LPDB au niveau R-1 pour l'installation de chantier, le stockage des matériaux et l'entreposage des échafaudages

Permis feu à transmettre par LPDB avec arrêt à 17h

**Plan de prévention à renseigner entre LAVILLAUGOUET et LPDB pour toute la durée du chantier (en cours)
RELANCE du SPS le 15/10/2024, à transmettre ASAP**

Plans EXE + FT + Plan de phasage des travaux et Planning à transmettre à B3E pour VISA

Planning et Plans de phasage des travaux transmis et validés par B3E le 26/09/2024.

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES AU CHANTIER

LPDB demande à LAVILLAUGOUET d'adapter les horaires de travail afin d'éviter le passage des artisans au dépôt le matin ainsi que le travail de nuit

→ **Les travaux seront donc réalisés sur la tranche 13h-19h pour les parties avec le public.**

LAVILLAUGOUET indique qu'aucune coupure d'eau ne sera réalisée durant les travaux sauf besoins impérieux.
→ Une tente de récupération des éventuelles chutes d'eau sera prévue lors des interventions sous chaque colonne EU

→ **Protocole pour la gestion des effluents reçu et envoyé à LPDB le 26/09/2024**

LAVILLAUGOUET prévoit 2 à 3 jours de travail par reprise de colonne EU

Proposition de démarrer les travaux au niveau des réserves pour éviter le regain d'activité des entreprises travaux après les JOP avec le sous-sol -2 jusqu'au 18/10.

LPDB indique la possibilité de déplacer les palettes de matériels au niveau des zones de travaux, sous réserve de prévenir au moins 48h à l'avance

La mise en place de bâches de protections sont prévues pour protéger les étalages des produits. LAVILLAUGOUET indique qu'ils seront accessibles le matin pour la vente par le personnel de LPDB mais ne seront pas accessibles l'après-midi pendant les périodes d'activités de travaux.

LPDB demande à LAVILLAUGOUET de prévoir les livraisons plutôt les lundi/mercredi/vendredi afin d'éviter les contraintes avec les autres jours de la semaine et avec un délai de prévenance de 72h avec une plage horaire de livraisons de 13h à 15h.

LPDB indique que les découpes se feront sur le quai de livraison pour éviter les étincelles et le déclenchement des détecteurs. LAVILLAUGOUET indique l'utilisation d'une scie sabre qui ne produit pas d'étincelles lors de la découpe.

LAVILLAUGOUET prévient que le percement de dalles par marteau perforateur provoquera beaucoup de nuisances sonores sur un petit laps de temps.

Durant la semaine précédant l'inventaire (23/11), l'emprise du chantier ne devra pas rendre inaccessible des zones à inventorier. Le dépôt ne sera pas accessible à l'entreprise le 23/11.

Semaine 40 : Lors des travaux il a été constaté par l'entreprise LAVILLAUGOUET et LPDB, une fuite venant du CPCU et de la pièce du groupe électrogène. Comme on peut le constater sur les photos ci-dessous elle ne vient pas des canalisations mais directement des murs et révèle un défaut d'étanchéité.

Semaine 41 : Lors de la réunion de chantier du 08/10/2024, B3E a accédé au CPCU pour diagnostiquer l'origine de la fuite. Il semble qu'elle vienne d'un coffrage où chemine de la ventilation qui est attenante à l'immeuble voisin. A date, B3E ne peut confirmer l'origine exacte de cette fuite et une ouverture de ce coffrage ne peut être exclue et est à prévoir ultérieurement afin d'obtenir plus d'informations et pour pouvoir effectuer un diagnostic complémentaire de cette zone. (Voir photos page 10)

Semaine 42 : Lors de la réunion de chantier du 15/10/2024, B3E avec l'entreprise LAVILLAUGOUET a constaté l'origine potentielle de la fuite observée au sous-sol -2 mais ne peut exclure qu'il y ait d'autres causes. Il semble qu'elle vienne d'un coffrage où chemine de la ventilation qui est attenante à l'immeuble voisin. Au RDC dans la Rue de Tanger, on constate en effet l'existence d'un tuyau de condensat qui coule en permanence dans le puit de ventilation derrière le coffrage que l'on voit dans le CPCU. On ne peut exclure également que lors de forts épisodes pluvieux et vu tous les déchets observés cela aggrave la fuite du sous-sol -2. (Voir photos page 11)

De plus, la présence d'une autre fuite a été constatée au niveau du sous-sol -1 dans la réserve. Elle a l'air d'être due soit au siphon de sol du local poubelle au RDC dans la Rue de Tanger et/ou à l'ouverture que l'on peut observer dans le pilier et dont l'urine et le temps a creusé d'avantage la cavité. Ce point est à surveiller particulièrement car à date le fait de changer les canalisations au sous-sol -1 ne suffira pas à régler cette problématique. Des TS sont sans doute à prévoir afin d'écarter définitivement cette problématique. (Voir photos page 12-13)

Semaine 44 : La fuite constatée au niveau du sous-sol -1 dans la réserve continue de s'aggraver. Elle a l'air d'être due soit au siphon de sol du local poubelle au RDC dans la Rue de Tanger et/ou à l'ouverture que l'on peut observer dans le pilier et dont l'urine et le temps a creusé d'avantage la cavité. Ce point est à surveiller particulièrement car à date le fait de changer les canalisations au sous-sol -1 ne suffira pas à régler cette problématique. Des TS sont sans doute à prévoir afin d'écarter définitivement cette problématique. (Voir photos page 12-13). L'entreprise LAVILLAUGOUET est en attente d'une décision pour savoir si elle doit reprendre tout de suite la descente en question ou attendre.

Semaine 46 : En attente du devis de l'entreprise LAVILLAUGOUET concernant la problématique du condensat et du coffrage extérieur provoquant la fuite au sous-sol -1. Concernant la fuite constatée au niveau du sous-sol -1, une réparation ponctuelle a été réalisée sur le coffrage extérieur Rue de Tanger mais elle ne règlera pas le problème de manière définitive. C'est à RIVP de prendre la décision de réaliser les travaux suite au devis de l'entreprise. Pour ce qui est du condensat, il faut le rediriger vers le siphon dans le local CPCU. (Voir photos page 11).

- Protections coffrages des colonnes au RDC et 1er Etage : il faut vérifier avec LPDB que ce sont eux qui l'effectuent sinon il faut un accord écrit entre LPDB et LAVILLAUGOUET si c'est l'entreprise qui le fait.
- Solution des bâches de récupérations à mettre sous les colonnes proposée par Olliade : pour B3E cela ne nous paraît pas pertinent comme solution à court terme. En effet, les travaux en cours doivent solutionner ce problème.
- Problématique de l'accès des logements au 2ème étage : RIVP et SEQENS doivent nous transmettre le listing des appartements de cet étage au cas où il faudrait intervenir au cas par cas selon les colonnes.
- Reprise des siphons du sous-sol -1 : ces travaux n'étaient pas prévus dans le marché initial ; siphons très peu utilisés et reprise du raccordement PVC/Fonte réalisé proprement par LAVILLAUGOUET. Néanmoins si le MOA le souhaite, un devis de TS peut être demandé à LAVILLAUGOUET pour réaliser le remplacement des siphons et leurs arrivées en fonte.

Lors de la réunion il a été également rappelé de prévoir des Tés de visite et des trappes d'accès accessibles au niveau des colonnes verticales. (Voir Photos page 12).

Enfin, l'entreprise LAVILLAUGOUET nous informe qu'une colonne sera compliquée à reprendre en raison de la faible pente existante, et qu'une reprise plus importante du linéaire en aval (non prévu dans le marché de base) serait nécessaire pour améliorer l'évacuation de la colonne (Voir Photos page 13).

A valider avec le MOA en cas de TS.

AVANCEMENT TRAVAUX

Démarrage des travaux le 01/10/2024 :

- ➔ Installation de chantier,
- ➔ Mise à disposition des zones de stockages des matériaux et balisage comme prévu,
- ➔ Démarrage par la réserve et le parking du sous-sol -2 comme prévu initialement,
- ➔ Les horaires de livraisons sont bien respectés entre LAVILLAUGOUET et la LPDB.

Travaux au 03/10/2024 :

- ➔ Pose des nouvelles canalisations en cours au sous-sol -2 avec une arrivée temporaire pour l'arrivée du sous-sol -1.

Travaux au 08/10/2024 :

- ➔ Pose des nouvelles canalisations terminées au sous-sol -2 avec une arrivée temporaire pour l'arrivée du sous-sol -1. Il est prévu de continuer directement avec la réserve au sous-sol -1.

Travaux au 15/10/2024 :

- ➔ Pose et finitions des nouvelles canalisations terminées au sous-sol -2 ainsi que le coude siphoné prévu pour récupérer le sous-sol -1 qui provient du quai de livraison.
De plus, la reprise a également été faite au sous-sol -1 dans la réserve. L'entreprise LAVILLAUGOUET a également démarré les reprises au sous-sol -1 en concertation avec LPDB pour permettre le déplacement des matériaux stockés zone par zone et le minimum de gêne pour l'activité de LPDB ainsi que l'avancée efficace des travaux.
- ➔ En ce qui concerne le planning prévisionnel, l'avancement des travaux est conforme au planning établi.

Travaux au 29/10/2024 :

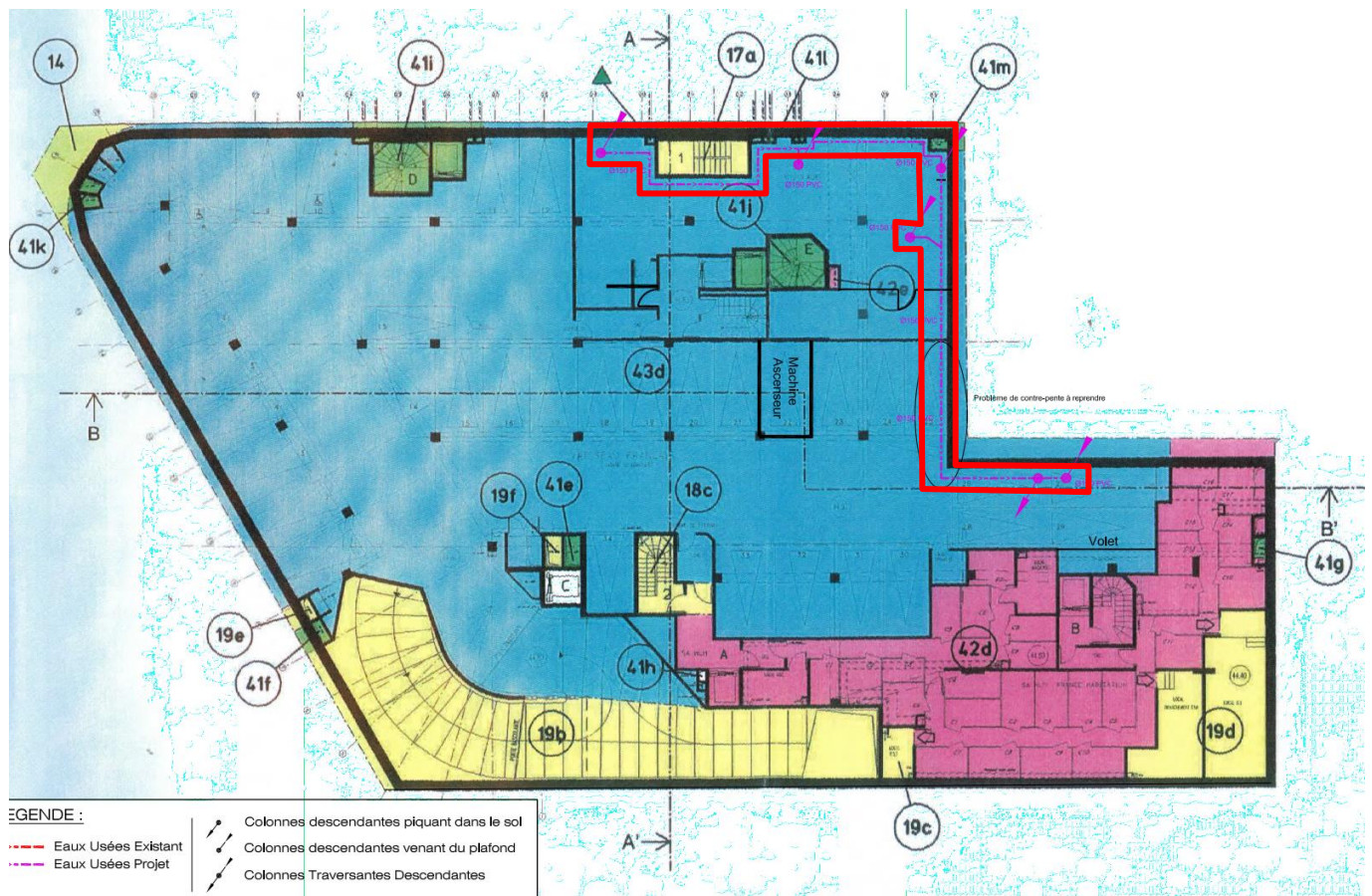
- ➔ Pose et finitions d'une partie des nouvelles canalisations terminées au sous-sol -1. (Voir Plan)
L'avancée des travaux dans la réserve au sous-sol -1 continue de se faire en concertation entre l'entreprise LAVILLAUGOUET et LPDB pour permettre le déplacement des matériaux stockés zone par zone et le minimum de gêne pour l'activité de LPDB ainsi que l'avancée efficace des travaux.
- ➔ En ce qui concerne le planning prévisionnel, l'avancement des travaux est conforme au planning établi.

Travaux au 12/11/2024 :

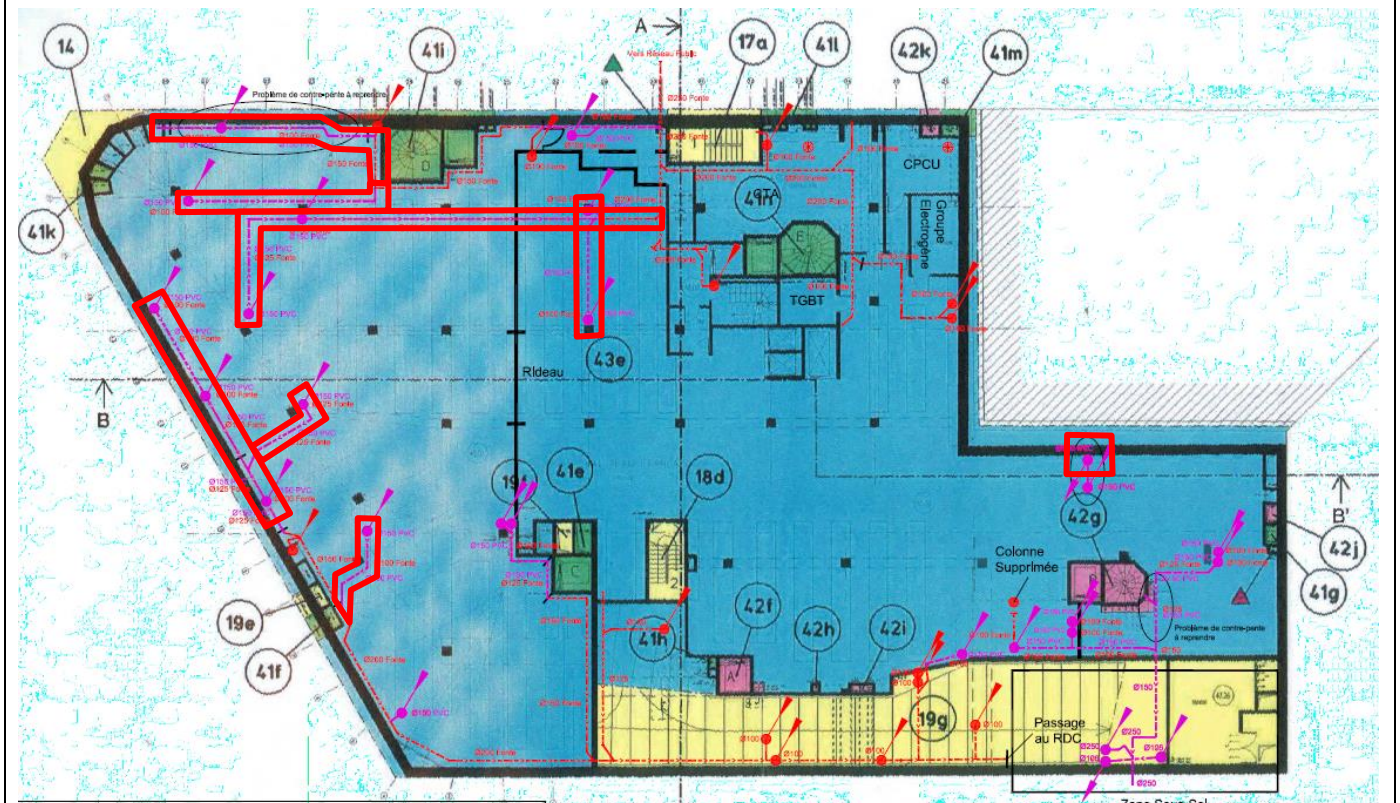
- ➔ Pose et finitions d'une partie des nouvelles canalisations terminées au sous-sol -1. (Voir Plan)
L'avancée des travaux dans la réserve au sous-sol -1 continue de se faire en concertation entre l'entreprise LAVILLAUGOUET et LPDB pour permettre le déplacement des matériaux stockés zone par zone et le minimum de gêne pour l'activité de LPDB ainsi que l'avancée efficace des travaux.
- ➔ En ce qui concerne le planning prévisionnel, l'avancement des travaux est conforme au planning établi.

PLAN D'AVANCEMENT : En rouge l'avancement des travaux

Plan Sous-Sol-2



Plan Sous-Sol-1



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Balisage installé pour signaler l'espace de stockage des matériaux



Balisage installé pour signaler l'espace de stockage des matériaux



Photo des nouvelles canalisations posées avec finitions dans la réserve sous-sol -1 au 12/11/2024



Photo des nouvelles canalisations posées avec finitions dans la réserve sous-sol -1 au 12/11/2024



Photo des nouvelles canalisations posées avec finitions dans la réserve sous-sol -1 au 12/11/2024



Zone dans le CPCU de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2 le 08/10/2024



Zone dans le CPCU de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2 le 08/10/2024



Zone dans le CPCU de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2 le 08/10/2024

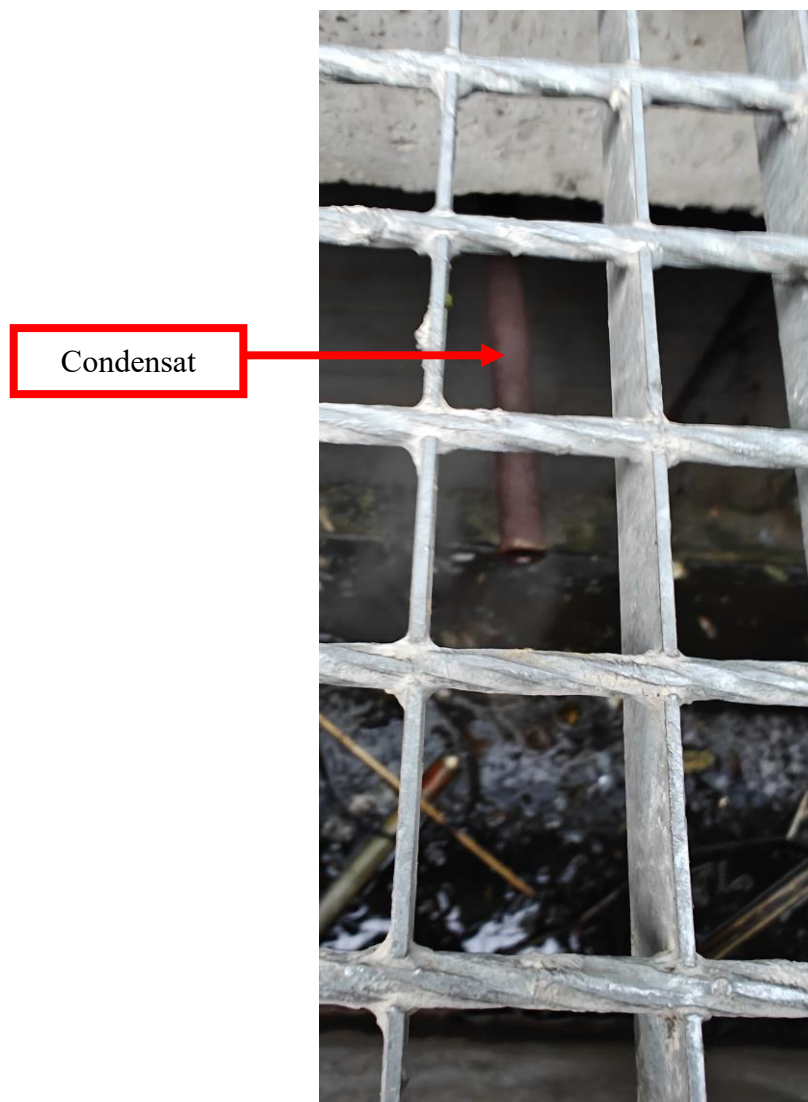
Coffrage



Grille du puit de ventilation au RDC dans la Rue de Tanger responsable de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2

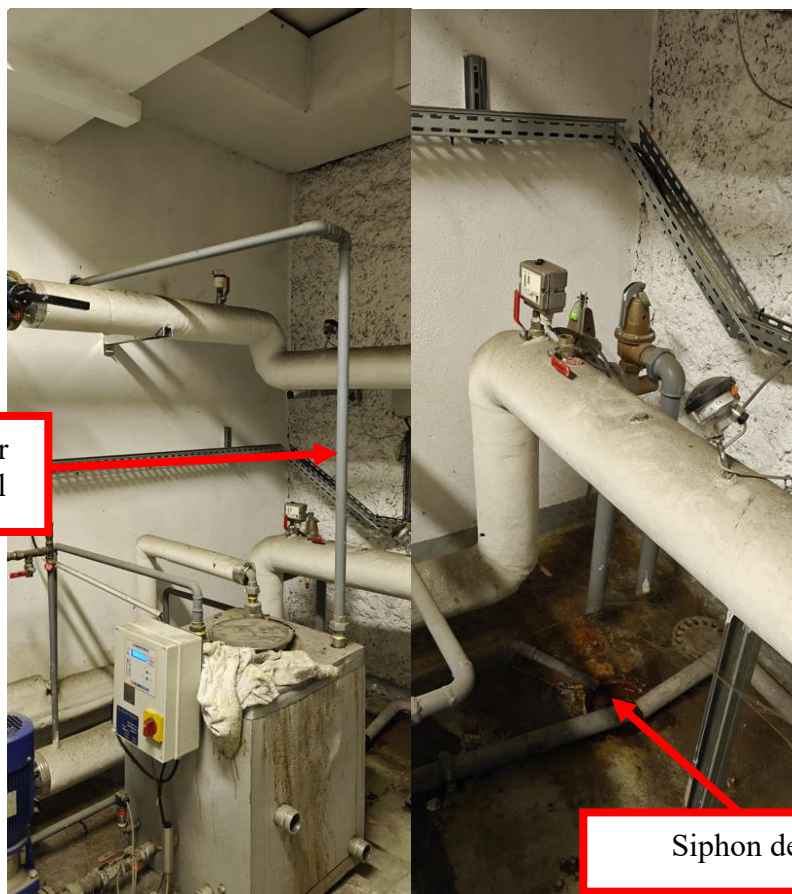


Grille du puit de ventilation au RDC dans la Rue de Tanger responsable de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2



Condensat à reprendre dans le local CPCU et à diriger vers le siphon de sol

Condensat à ramener
dans le siphon de sol



Siphon de sol

Pilier fuyard avec une cavité au RDC dans la Rue de Tanger et avec la réparation ponctuelle effectuée



Cavité

Réparation ponctuelle de la cavité



Prévoir Té de Visite et
Trappe accessible en
bas des colonnes même
si existant

Conduites présentant un défaut de contrepenne et devant être repris sur toute la longueur

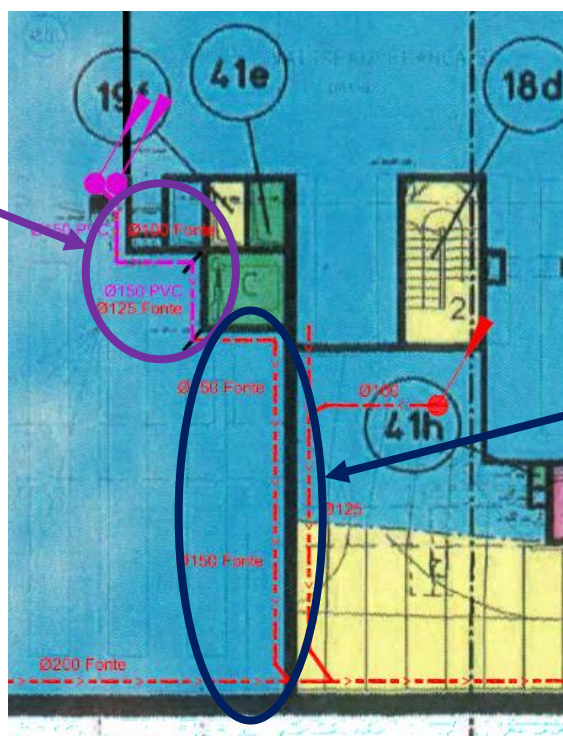


Conduites présentant un défaut de contrepenne et devant être repris sur toute la longueur



Plan de localisation des conduites présentant un défaut de contrepenne et devant être repris sur toute la longueur

Reprises initiales



Reprises nécessaires
pour éviter le défaut de
contrepenne



Travaux relatifs à la réhabilitation des réseaux d'assainissement

Plateforme du Bâtiment
220 Boulevard de la Villette
75019 PARIS

Compte-Rendu de la réunion de chantier du 12 Novembre 2024 à 08h30

Intervenants	Représentants	Téléphone	E-mail	P	E	A	C	D
Maître d'Ouvrage : ASL Flandre Sud	M. THOMAS	06 07 04 66 88	contact@scimt.fr	X			X	X
	M. PETRA	-	alexandre.petra@rivp.fr				X	X
	M. AUDIBERT	-	cyril.audibert@segens.fr				X	X
Gestionnaire de copropriété : OLLIADE	M. HESS	01 55 90 58 67	olivier.hess@olliade.fr	X			X	X
	M. ALVAREZ	01 55 90 58 65	andres.alvarez@olliade.fr				X	X
Locataire : LA PLATEFORME DU BÂTIMENT (LPDB)	M. GENC	07 86 64 15 07	murat.genc@laplateforme.com	X				X
	M. HUIN	06 86 26 29 23	benjamin.huin@laplateforme.com				X	
								X
Entreprise Travaux : LAVILLAUGOUET	M. DE MOULINS	06 18 38 75 75	jm@lavillaugouet.fr				X	
	M. LUREL conducteur travaux	07 60 02 05 30	lu@lavillaugouet.fr				X	X
Coordinateur SPS : CODI-BAT	M. MUNIER	06 60 36 70 28	contact@codibat.net				X	X
Maître d'Œuvre : B3E	M. DORBEAUX	07 56 88 58 05	a.dorbeaux@b3e-bet.fr	X	X		X	X
	M. RENAULT	06 60 36 24 04	n.renault@b3e-bet.fr					X

LEGENDE : P : Présent - E : Excusé - A : Absent - C : Convocation prochain RDV - D : Diffusion

Sans remarque(s) sur le compte-rendu de réunion suivant dans **un délai de 5 jours à compter de sa réception**, le compte-rendu sera approuvé par tous les destinataires.

Il est rappelé aux Entrepreneurs que les notes du présent compte-rendu ne sont que la confirmation des ordres, instructions et observations donnés ou formulés sur le chantier et qu'il leur appartient, au moment du RDV de chantier, d'enregistrer les éléments qui les concernent, la date de réception du présent compte-rendu ne pouvant en aucune façon, être une excuse aux retards apportés dans la fourniture des plans d'exécution et la réalisation des travaux.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : Jeudi 05 Décembre 2024 à 10h00

OBSERVATIONS
GÉNÉRALITÉS Il est rappelé par le MOE que l'entreprise devra : - Respecter le code du travail (aucun travail clandestin), - Respecter la protection des personnes, les règles de sécurité et l'environnement, - Respecter le CCAP et le CCTP Il est rappelé que les travaux supplémentaires ne sont pas autorisés, et que seul le MOA pourra donner son accord sur la réalisation d'éventuels travaux dont la nature ne pouvait être prévue à l'origine de l'étude Il est rappelé à l'entreprise de prévoir pour le personnel les moyens nécessaires concernant la sécurité collective et individuelle sur le site
ADMINISTRATIF OS transmis le 24/05/24 Les situations de l'entreprise devront être envoyées au MOE pour validation Les réunions de chantiers ont été planifiées les mardis à 8h30. Pour une simplification et une clarté des échanges lors du chantier, il est demandé un point d'entrée pour l'entreprise et pour le dépôt pour les besoins opérationnels et d'encadrement. Les personnes à solliciter seront les suivantes : Opérationnel : PDB : Murat Genc (mail : murat.genc@laplateforme.com; tel : +33 7 86 64 15 07) Entreprise : Jérôme Lurel (mail : lu@lavillaugouet.fr; tel : 0760020530) Encadrement : PDB : Benjamin Huin (mail : benjamin.huin@laplateforme.com ; tel : 0686262923) Entreprise : Jacques De Moulins (mai : jm@lavillaugouet.com ; tel : 0618387575)
INSTALLATION DE CHANTIER Date de début des travaux prévue le 30/09/24 pour une durée de 14 semaines Zones validées avec LPDB au niveau R-1 pour l'installation de chantier, le stockage des matériaux et l'entreposage des échafaudages Permis feu à transmettre par LPDB avec arrêt à 17h Plan de prévention à renseigner entre LAVILLAUGOUET et LPDB pour toute la durée du chantier (en cours) RELANCE du SPS le 15/10/2024, à transmettre ASAP Plans EXE + FT + Plan de phasage des travaux et Planning à transmettre à B3E pour VISA Planning et Plans de phasage des travaux transmis et validés par B3E le 26/09/2024.
ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES AU CHANTIER LPDB demande à LAVILLAUGOUET d'adapter les horaires de travail afin d'éviter le passage des artisans au dépôt le matin ainsi que le travail de nuit → Les travaux seront donc réalisés sur la tranche 13h-19h pour les parties avec le public.

LAVILLAUGOUET indique qu'aucune coupure d'eau ne sera réalisée durant les travaux sauf besoins impérieux.
→ Une tente de récupération des éventuelles chutes d'eau sera prévue lors des interventions sous chaque colonne EU

→ **Protocole pour la gestion des effluents reçu et envoyé à LPDB le 26/09/2024**

LAVILLAUGOUET prévoit 2 à 3 jours de travail par reprise de colonne EU

Proposition de démarrer les travaux au niveau des réserves pour éviter le regain d'activité des entreprises travaux après les JOP avec le sous-sol -2 jusqu'au 18/10.

LPDB indique la possibilité de déplacer les palettes de matériels au niveau des zones de travaux, sous réserve de prévenir au moins 48h à l'avance

La mise en place de bâches de protections sont prévues pour protéger les étalages des produits. LAVILLAUGOUET indique qu'ils seront accessibles le matin pour la vente par le personnel de LPDB mais ne seront pas accessibles l'après-midi pendant les périodes d'activités de travaux.

LPDB demande à LAVILLAUGOUET de prévoir les livraisons plutôt les lundi/mercredi/vendredi afin d'éviter les contraintes avec les autres jours de la semaine et avec un délai de prévenance de 72h avec une plage horaire de livraisons de 13h à 15h.

LPDB indique que les découpes se feront sur le quai de livraison pour éviter les étincelles et le déclenchement des détecteurs. LAVILLAUGOUET indique l'utilisation d'une scie sabre qui ne produit pas d'étincelles lors de la découpe.

LAVILLAUGOUET prévient que le percement de dalles par marteau perforateur provoquera beaucoup de nuisances sonores sur un petit laps de temps.

Durant la semaine précédant l'inventaire (23/11), l'emprise du chantier ne devra pas rendre inaccessible des zones à inventorier. Le dépôt ne sera pas accessible à l'entreprise le 23/11.

Semaine 40 : Lors des travaux il a été constaté par l'entreprise LAVILLAUGOUET et LPDB, une fuite venant du CPCU et de la pièce du groupe électrogène. Comme on peut le constater sur les photos ci-dessous elle ne vient pas des canalisations mais directement des murs et révèle un défaut d'étanchéité.

Semaine 41 : Lors de la réunion de chantier du 08/10/2024, B3E a accédé au CPCU pour diagnostiquer l'origine de la fuite. Il semble qu'elle vienne d'un coffrage où chemine de la ventilation qui est attenante à l'immeuble voisin. A date, B3E ne peut confirmer l'origine exacte de cette fuite et une ouverture de ce coffrage ne peut être exclue et est à prévoir ultérieurement afin d'obtenir plus d'informations et pour pouvoir effectuer un diagnostic complémentaire de cette zone. (Voir photos page 10)

Semaine 42 : Lors de la réunion de chantier du 15/10/2024, B3E avec l'entreprise LAVILLAUGOUET a constaté l'origine potentielle de la fuite observée au sous-sol -2 mais ne peut exclure qu'il y ait d'autres causes. Il semble qu'elle vienne d'un coffrage où chemine de la ventilation qui est attenante à l'immeuble voisin. Au RDC dans la Rue de Tanger, on constate en effet l'existence d'un tuyau de condensat qui coule en permanence dans le puit de ventilation derrière le coffrage que l'on voit dans le CPCU. On ne peut exclure également que lors de forts épisodes pluvieux et vu tous les déchets observés cela aggrave la fuite du sous-sol -2. (Voir photos page 11)

De plus, la présence d'une autre fuite a été constatée au niveau du sous-sol -1 dans la réserve. Elle a l'air d'être due soit au siphon de sol du local poubelle au RDC dans la Rue de Tanger et/ou à l'ouverture que l'on peut observer dans le pilier et dont l'urine et le temps a creusé d'avantage la cavité. Ce point est à surveiller particulièrement car à date le fait de changer les canalisations au sous-sol -1 ne suffira pas à régler cette problématique. Des TS sont sans doute à prévoir afin d'écarter définitivement cette problématique. (Voir photos page 12-13)

Semaine 44 : La fuite constatée au niveau du sous-sol -1 dans la réserve continue de s'aggraver. Elle a l'air d'être due soit au siphon de sol du local poubelle au RDC dans la Rue de Tanger et/ou à l'ouverture que l'on peut observer dans le pilier et dont l'urine et le temps a creusé d'avantage la cavité. Ce point est à surveiller particulièrement car à date le fait de changer les canalisations au sous-sol -1 ne suffira pas à régler cette problématique. Des TS sont sans doute à prévoir afin d'écarter définitivement cette problématique. (Voir photos page 12-13). L'entreprise LAVILLAUGOUET est en attente d'une décision pour savoir si elle doit reprendre tout de suite la descente en question ou attendre.

Semaine 46 : En attente du devis de l'entreprise LAVILLAUGOUET concernant la problématique du condensat et du coffrage extérieur provoquant la fuite au sous-sol -1. Concernant la fuite constatée au niveau du sous-sol -1, une réparation ponctuelle a été réalisée sur le coffrage extérieur Rue de Tanger mais elle ne règlera pas le problème de manière définitive. C'est à RIVP de prendre la décision de réaliser les travaux suite au devis de l'entreprise. Pour ce qui est du condensat, il faut le rediriger vers le siphon dans le local CPCU. (Voir photos page 11).

- **Protections coffrages des colonnes au RDC et 1er Etage :** il faut vérifier avec LPDB que ce sont eux qui l'effectuent sinon il faut un accord écrit entre LPDB et LAVILLAUGOUET si c'est l'entreprise qui le fait.
- **Solution des bâches de récupérations à mettre sous les colonnes proposée par Olliade :** pour B3E cela ne nous paraît pas pertinent comme solution à court terme. En effet, les travaux en cours doivent solutionner ce problème.
- **Problématique de l'accès des logements au 2ème étage :** RIVP et SEQENS doivent nous transmettre le listing des appartements de cet étage au cas où il faudrait intervenir au cas par cas selon les colonnes.
- **Reprise des siphons du sous-sol -1 :** ces travaux n'étaient pas prévus dans le marché initial ; siphons très peu utilisés et reprise du raccordement PVC/Fonte réalisé proprement par LAVILLAUGOUET. Néanmoins si le MOA le souhaite, un devis de TS peut être demandé à LAVILLAUGOUET pour réaliser le remplacement des siphons et leurs arrivées en fonte.

Lors de la réunion il a été également rappelé de prévoir des Tés de visite et des trappes d'accès accessibles au niveau des colonnes verticales. (Voir Photos page 12).

Enfin, l'entreprise LAVILLAUGOUET nous informe qu'une colonne sera compliquée à reprendre en raison de la faible pente existante, et qu'une reprise plus importante du linéaire en aval (non prévu dans le marché de base) serait nécessaire pour améliorer l'évacuation de la colonne (Voir Photos page 13).

A valider avec le MOA en cas de TS.

AVANCEMENT TRAVAUX

Démarrage des travaux le 01/10/2024 :

- > Installation de chantier,
- > Mise à disposition des zones de stockages des matériaux et balisage comme prévu,
- > Démarrage par la réserve et le parking du sous-sol -2 comme prévu initialement,
- > Les horaires de livraisons sont bien respectés entre LAVILLAUGOUET et la LPDB.

Travaux au 03/10/2024 :

- > Pose des nouvelles canalisations en cours au sous-sol -2 avec une arrivée temporaire pour l'arrivée du sous-sol -1.

Travaux au 08/10/2024 :

- > Pose des nouvelles canalisations terminées au sous-sol -2 avec une arrivée temporaire pour l'arrivée du sous-sol -1. Il est prévu de continuer directement avec la réserve au sous-sol -1.

Travaux au 15/10/2024 :

- > Pose et finitions des nouvelles canalisations terminées au sous-sol -2 ainsi que le coude siphoné prévu pour récupérer le sous-sol -1 qui provient du quai de livraison.
De plus, la reprise a également été faite au sous-sol -1 dans la réserve. L'entreprise LAVILLAUGOUET a également démarré les reprises au sous-sol -1 en concertation avec LPDB pour permettre le déplacement des matériaux stockés zone par zone et le minimum de gêne pour l'activité de LPDB ainsi que l'avancée efficace des travaux.
- > En ce qui concerne le planning prévisionnel, l'avancement des travaux est conforme au planning établi.

Travaux au 29/10/2024 :

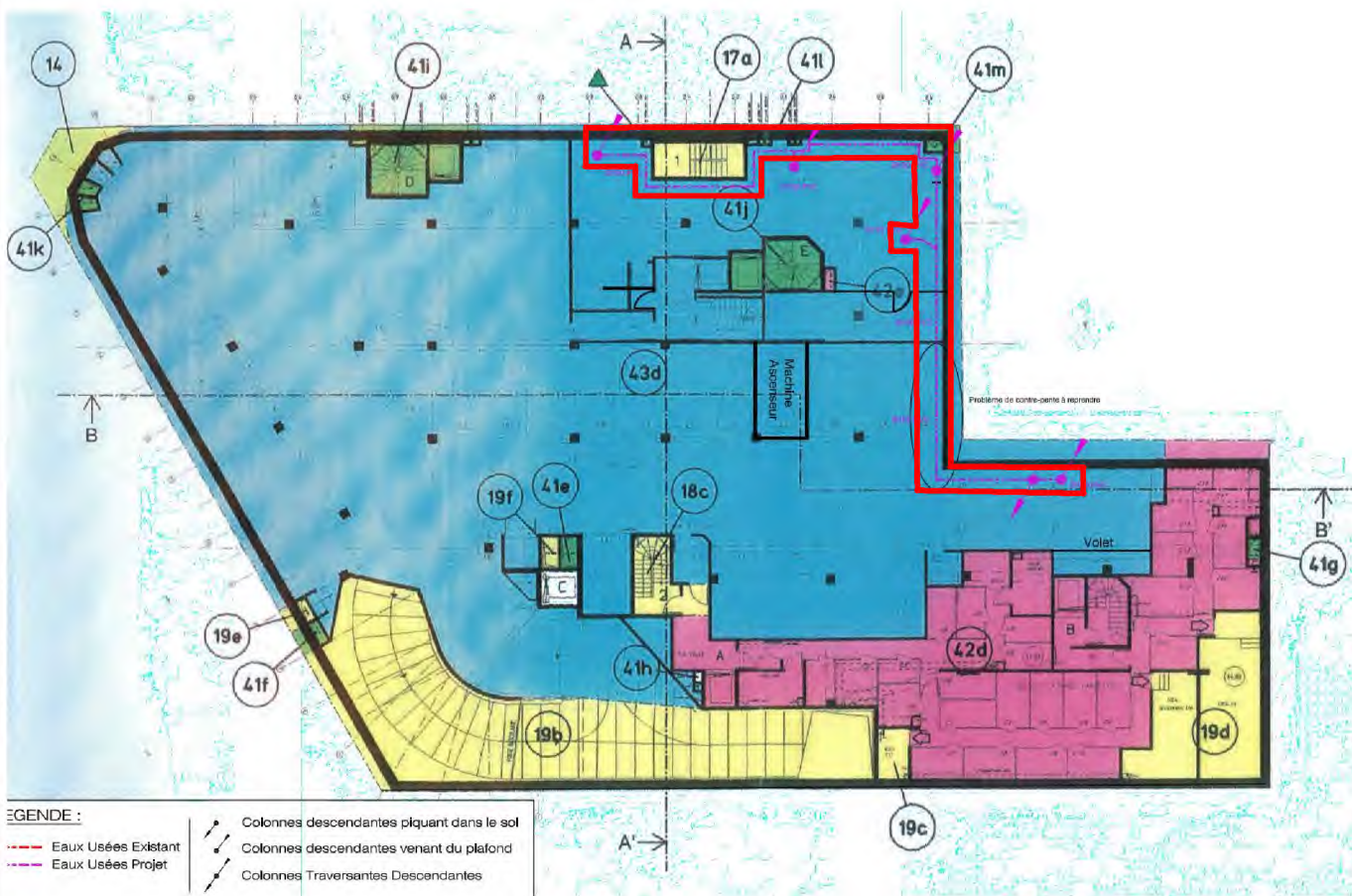
- > Pose et finitions d'une partie des nouvelles canalisations terminées au sous-sol -1. (Voir Plan)
L'avancée des travaux dans la réserve au sous-sol -1 continue de se faire en concertation entre l'entreprise LAVILLAUGOUET et LPDB pour permettre le déplacement des matériaux stockés zone par zone et le minimum de gêne pour l'activité de LPDB ainsi que l'avancée efficace des travaux.
- > En ce qui concerne le planning prévisionnel, l'avancement des travaux est conforme au planning établi.

Travaux au 12/11/2024 :

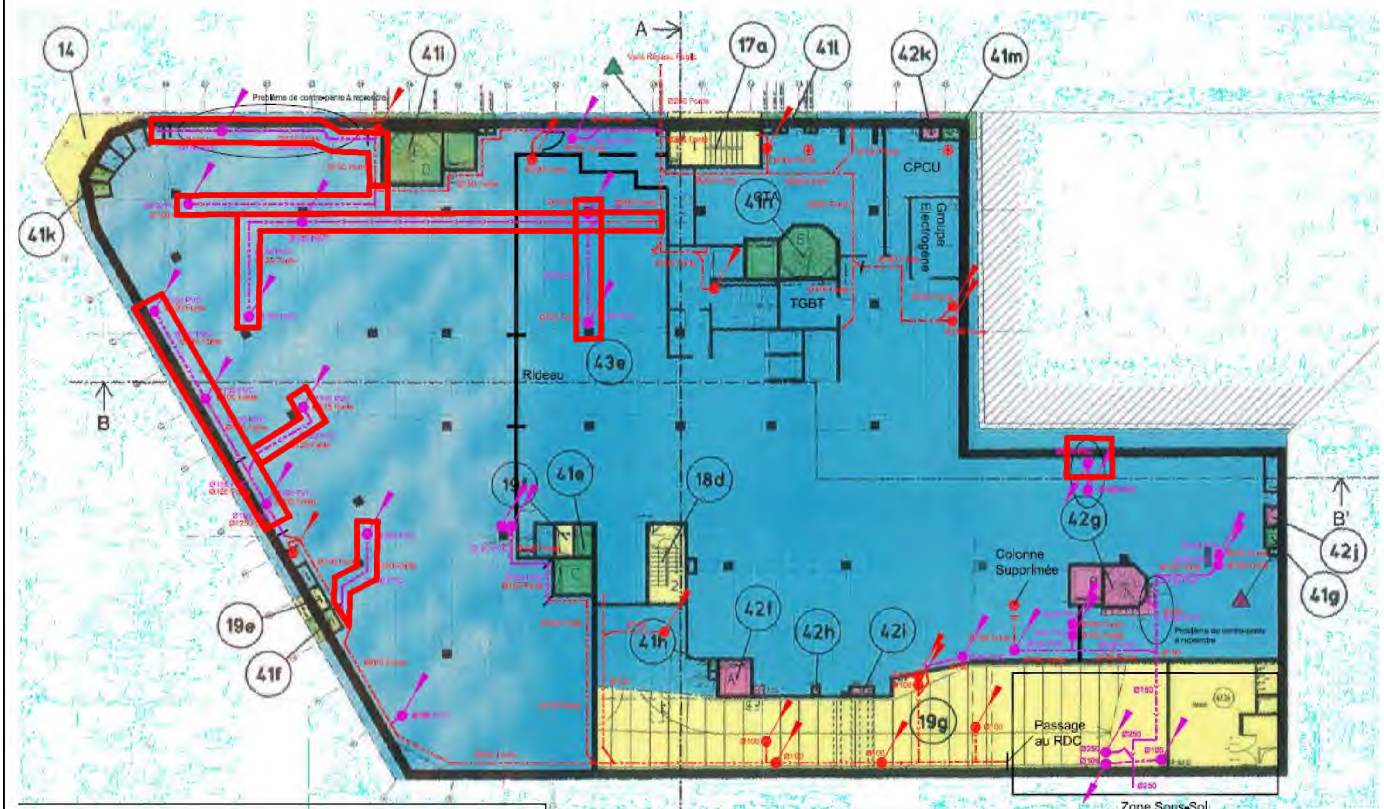
- > Pose et finitions d'une partie des nouvelles canalisations terminées au sous-sol -1. (Voir Plan)
L'avancée des travaux dans la réserve au sous-sol -1 continue de se faire en concertation entre l'entreprise LAVILLAUGOUET et LPDB pour permettre le déplacement des matériaux stockés zone par zone et le minimum de gêne pour l'activité de LPDB ainsi que l'avancée efficace des travaux.
- > En ce qui concerne le planning prévisionnel, l'avancement des travaux est conforme au planning établi.

PLAN D'AVANCEMENT : En rouge l'avancement des travaux

Plan Sous-Sol-2



Plan Sous-Sol-1



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Balisage installé pour signaler l'espace de stockage des matériaux



Balisage installé pour signaler l'espace de stockage des matériaux



Photo des nouvelles canalisations posées avec finitions dans la réserve sous-sol -1 au 12/11/2024

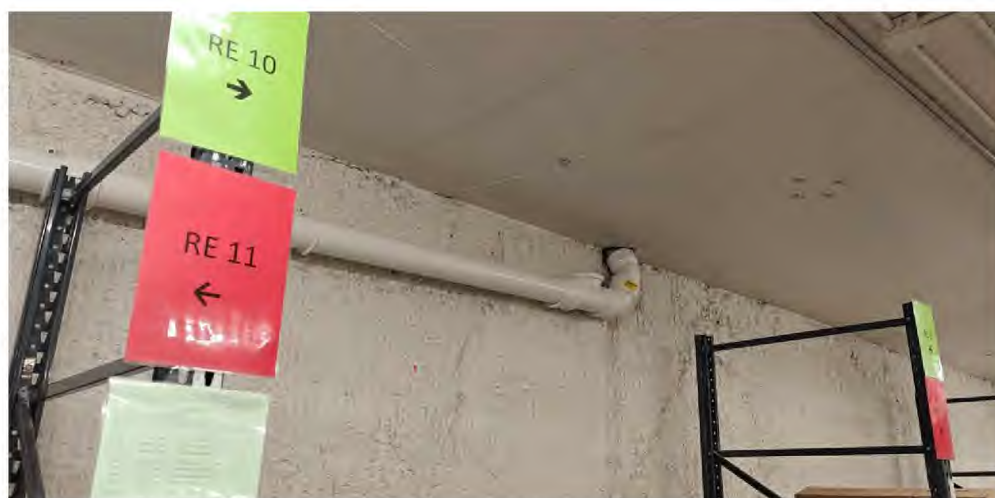


Photo des nouvelles canalisations posées avec finitions dans la réserve sous-sol -1 au 12/11/2024

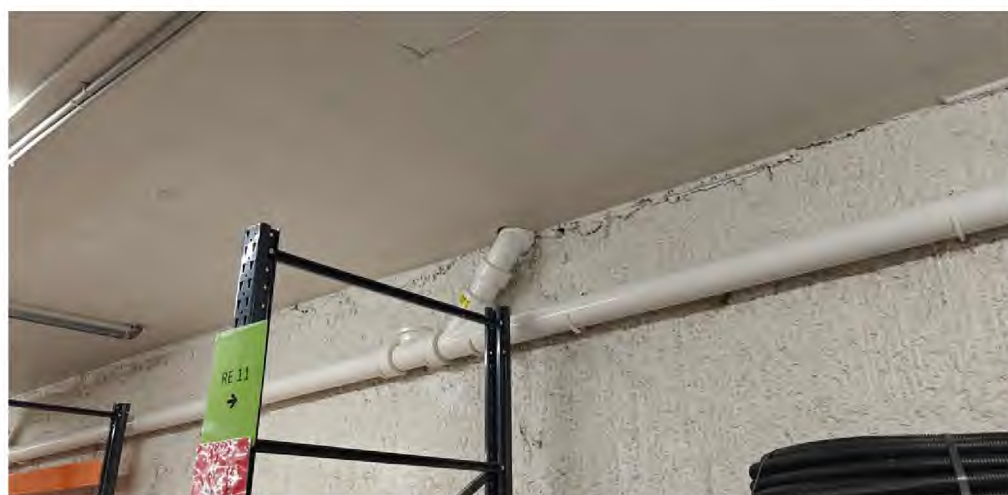
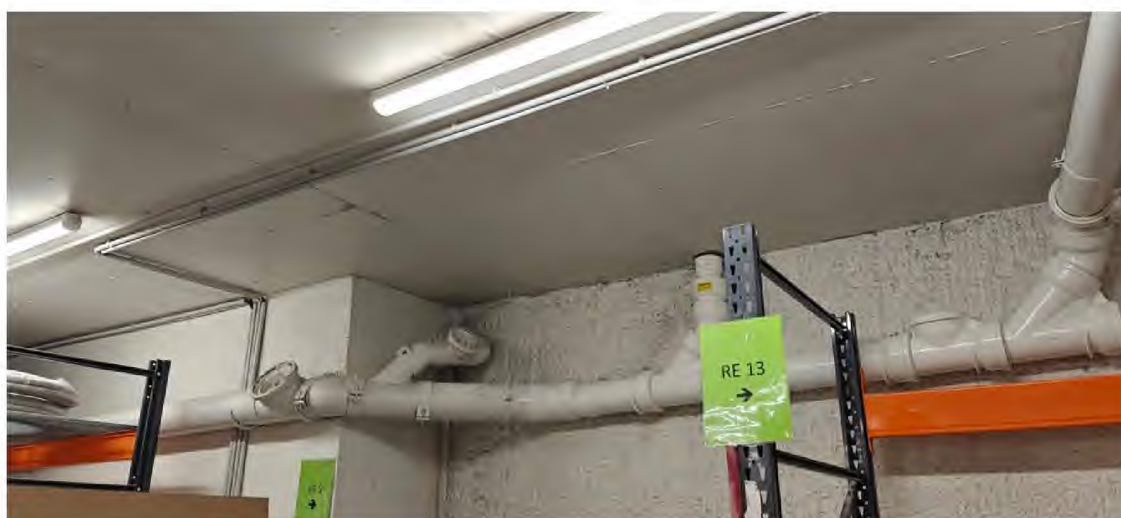


Photo des nouvelles canalisations posées avec finitions dans la réserve sous-sol -1 au 12/11/2024



Zone dans le CPCU de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2 le 08/10/2024



Zone dans le CPCU de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2 le 08/10/2024



Zone dans le CPCU de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2 le 08/10/2024

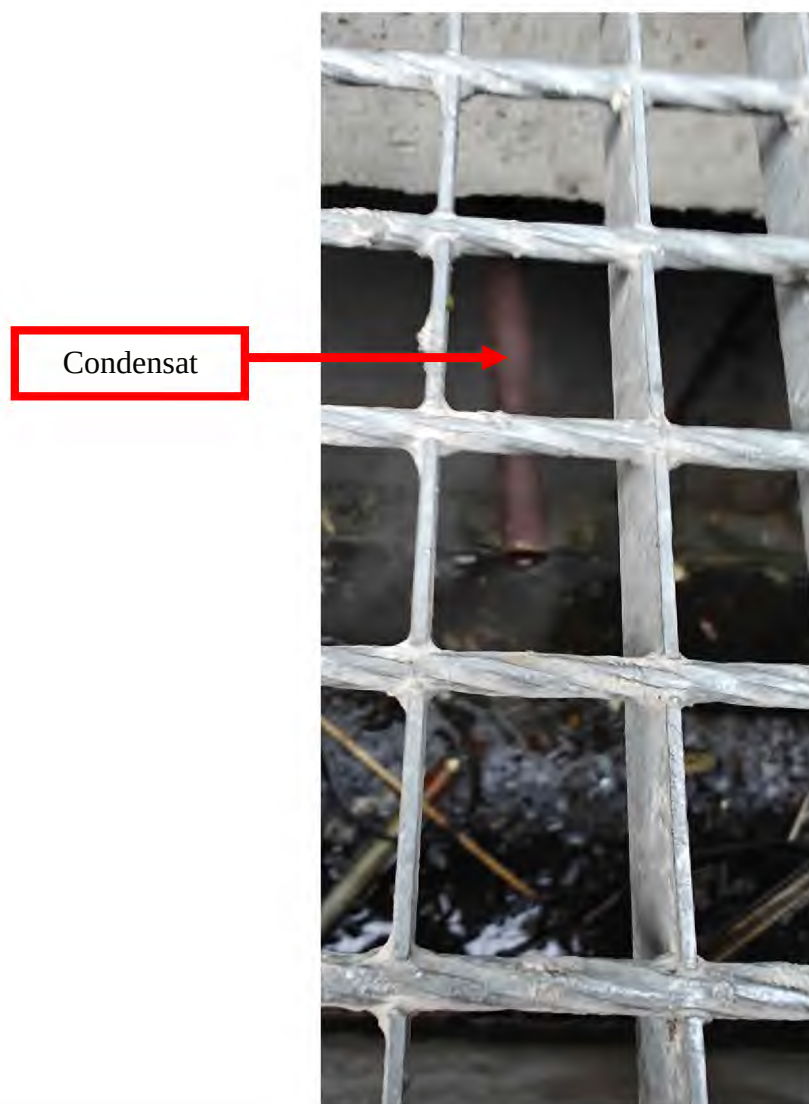
Coffrage



Grille du puit de ventilation au RDC dans la Rue de Tanger responsable de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2

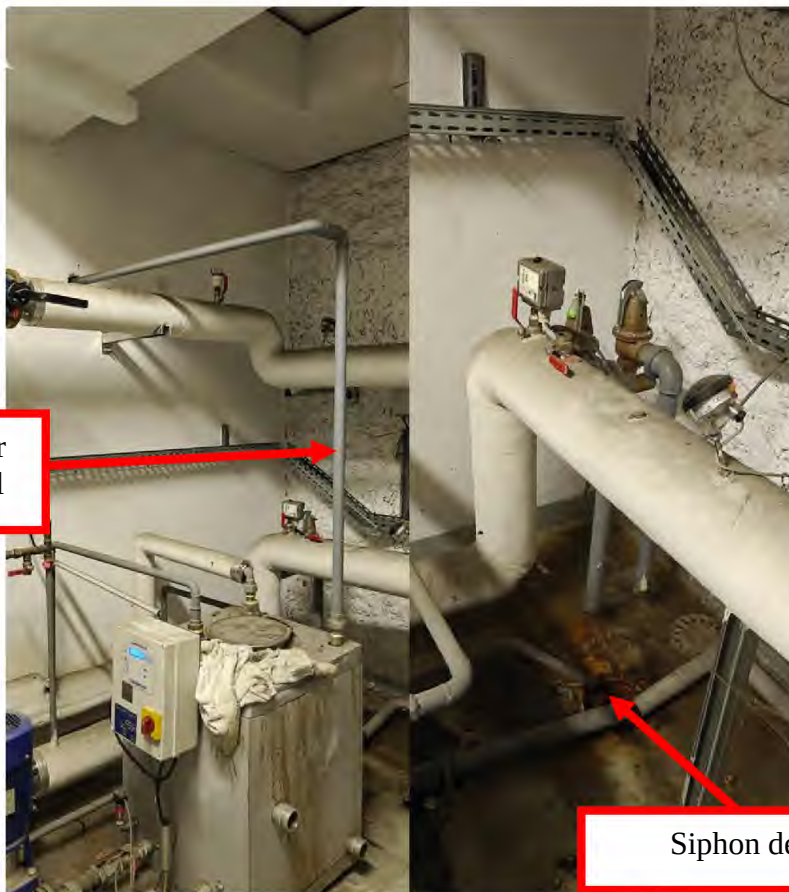


Grille du puit de ventilation au RDC dans la Rue de Tanger responsable de la fuite observée dans la réserve au sous-sol -2



Condensat à reprendre dans le local CPCU et à diriger vers le siphon de sol

Condensat à ramener
dans le siphon de sol



Siphon de sol

Pilier fuyard avec une cavité au RDC dans la Rue de Tanger et avec la réparation ponctuelle effectuée



Cavité

Réparation ponctuelle de la cavité

Prévoir Té de Visite et
Trappe accessible en
bas des colonnes même
si existant



Conduites présentant un défaut de contrepenne et devant être repris sur toute la longueur

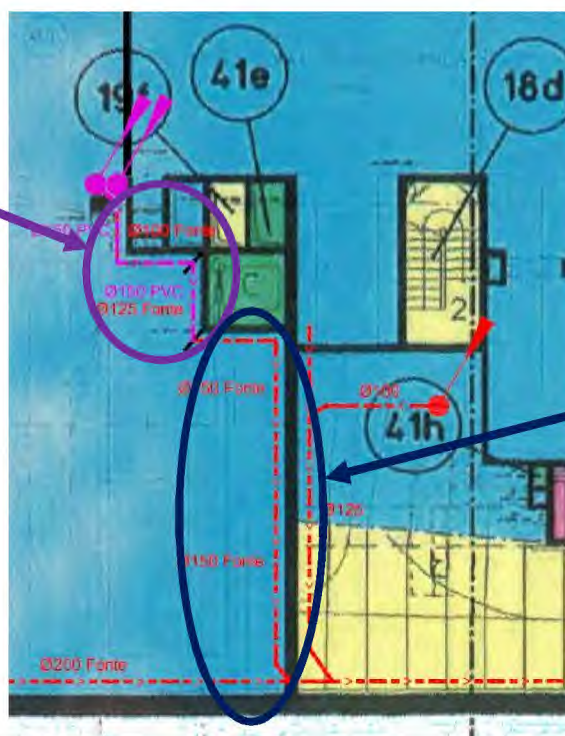


Conduites présentant un défaut de contrepenne et devant être repris sur toute la longueur



Plan de localisation des conduites présentant un défaut de contrepenne et devant être repris sur toute la longueur

Reprises initiales



Reprises nécessaires
pour éviter le défaut de
contrepenne